

LayNouvelles

Saint Christophe

Magazine municipal
Numéro 5
Février 2017





LE MOT DU MAIRE

Chères Layennes, chers Layens

Je tiens à vous souhaiter, en mon nom et au nom du conseil municipal, une excellente année 2017, la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets.

L'année 2016 a été difficile. Sur le plan national, notre pays a encore été frappé par des attentats meurtriers qui nous affectent profondément.

Sur le plan local, de grands bouleversements ont eu lieu. La création du Grand Est, notre nouvelle grande région, la transformation du Grand Nancy en Nancy Métropole et la fusion de deux intercommunalités voisines, Seille et Mauchère/Grand Couronné.

Toutes ces transformations, en lien direct avec notre vie quotidienne, se sont effectuées sur fond de baisse des dotations, réduisant par conséquent les moyens financiers de notre commune.

Mais nous continuons à être motivés et à avancer pour le bien de tous, dans le quotidien mais aussi dans la réalisation des engagements pris.

2016 aura ainsi vu la fin de la deuxième et dernière phase de l'aménagement urbain de la traversée de Lay-Saint-Christophe bouclée à 90% avec la mise en fonction du nouvel éclairage public, l'aménagement d'un parking le long de l'église et un autre aux abords de la maison de retraite, l'inauguration du city stade en octobre dernier, la nouvelle salle du conseil et des mariages qui n'attend plus que son mobilier, la restauration du terrain de foot et la mise en conformité de nos chaudières ...

2016 aura aussi été une année de transfert de compétences avec le Bassin de Pompey : la voirie, l'éclairage public, la Police intercommunale, le lancement de la cantine scolaire, la mise en place d'une nouvelle politique de gestion des déchets ...

Faisons ensemble de 2017, une année riche et utile pour Lay-Saint-Christophe.

Merci à tous pour votre confiance.

Bonne lecture de ce N° 5 de Lay Nouvelles.

Patrick MÉDART

Maire de Lay-Saint-Christophe



Les primés de l'année	3
Bonne retraite Dominique !	4
Du nouveau pour tous les sportifs :	
Lay a son « City Stade »	5
Moderne et accessible à tous, la nouvelle salle du conseil municipal.....	6
Travaux : La traverse du village	7
La cantine c'est tout bon, disent les enfants !.....	10
Le budget communautaire	11
Tous Cit'ergie ! sur le Bassin de Pompey	12



La guerre aux incivilités est déclarée.....	8
Rénovation des fontaines.....	9



40 ^{ème} anniversaire du jumelage Lay-Saint-Christophe / Steinach.....	13 à 15
L'art et la fête au village.....	16, 17



Entretien de la fontaine du Houchot Commune de Lay-Saint-Christophe	18
--	----



Club de pétanque LA LAYENNE	19, 20
Panorama des Associations	21 à 23



Les primés de l'année

Au cours de la cérémonie des vœux du 7 janvier 2017, le maire et l'ensemble du conseil municipal ont remis à 4 Layens qui se sont investis depuis longtemps ou tout particulièrement au cours de l'année 2016, les trophées de la commune, accompagnés de jolis bouquets pour Daniela, Eliane et Martine et d'une bouteille de champagne pour Philippe.

Les Layens de l'année

■ **Philippe ROY**, directeur de l'école primaire depuis l'an 2000. A la rentrée 2016, l'école Anthony Hanry a été choisie par l'Education Nationale pour enseigner l'allemand dès le cours préparatoire.

Philippe Roy et toute son équipe pédagogique ont relevé le défi d'enseigner aux jeunes Layens, en français et en allemand, au CP dès cette année puis jusqu'au CM2 pour les prochaines années scolaires. Pour son dynamisme et sa motivation, il a été reconnu « Layen de l'année ».



■ **Daniela FRANK-LEPETIT**, Allemande d'origine, a grandement contribué à la mise en place de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire en collaboration avec Philippe Roy.

Présidente du comité de Jumelage avec Steinach depuis 1993, elle a organisé cette année les 40 ans de ce jumelage, avec 2 manifestations particulièrement réussies, le 24 avril à Lay-Saint-Christophe et le 16 octobre à Steinach.

Pour sa disponibilité et son investissement en faveur de la langue Allemande, elle a été récompensée en qualité « Layenne de l'année ».



Les Layennes méritantes

■ **Martine BONNABELLE**, membre de la chorale Alaygro, est présente depuis de nombreuses années à toutes les manifestations organisées dans notre village. Bénévole motivée et dynamique, elle est toujours disponible pour petits et grands.

Elle participe aux Ateliers de Printemps, elle a créé, avec l'équipe de la bibliothèque, l'heure du conte. Forte de son succès auprès des enfants, elle s'est totalement impliquée dans les nouvelles activités périscolaires et les mercredis récréatifs.

Pour sa gentillesse et sa présence, nous lui avons décerné le trophée de la « Layenne méritante ».



■ **Eliane BANVARD**, Layenne depuis 1966, élue au conseil municipal de 2000 à 2014, s'est engagée auprès des associations de notre village pour lesquelles elle est devenue, en quelques années, une bénévole hyperactive et indispensable.

Toujours discrète et disponible, toujours pleine de bonnes idées, dynamique, méthodique et organisatrice hors pair, vous pouvez la rencontrer à la brocante, à la fête de la musique, au 14 juillet, au Beaujolais, au goûter des anciens et dans bien d'autres festivités.

Pour son implication et son dévouement elle a mérité le trophée de la « Layenne méritante ».



■ Anne-Marie MALHOMME et Christian DENIS





Bonne retraite **Dominique !**

Élus et employés communaux se sont réunis vendredi 12 janvier autour de **Dominique MARTIN** adjoint technique, à l'occasion de son départ en retraite.



Jessica Michel, Directrice Générale des Services, a rappelé la carrière de cet agent, qui fut tout d'abord agent administratif à la Maison de l'élevage de Pixérécourt de 1973 à 1977, avant d'exercer dans le bâtiment où il est resté 29 ans en tant qu'étancheur et zingueur chez Archambault, Lorabat et Lorraine étanchéité.

En 2007, il a intégré la commune de Lay-Saint-Christophe en tant qu'agent technique. D'abord contractuel il devient fonctionnaire en 2009.

En charge durant ces 10 années de l'entretien des réseaux : la voirie et ses nids de poule, l'assainissement et ses avaloirs. Il s'occupait également de l'entretien des terrains de sports : tonte et traçage des terrains de foot, terrain de pétanque et plus récemment de l'aire de jeux. Il a veillé sur le cimetière qu'il entretenait, désherbaît et fleurissait. Dans le cadre de la polyvalence propre à des communes de notre taille, Dominique a également participé au fleurissement, à la manutention lors des manifestations ou encore à des remises en peinture de mobilier communal.

Tout comme son camion, parti en retraite peu de temps avant lui, Dominique a, par son implication, son dévouement et sa disponibilité, mérité de profiter et de se reposer.

Le Maire, Patrick Médart, a souligné combien il avait apprécié le professionnalisme d'un homme toujours de bonne humeur.

Après la remise de plusieurs cadeaux, des équipes d'élus et de ses collègues, chacun a pu se remémorer des anecdotes autour du verre de l'amitié.

Souhaitons-lui une bonne retraite !



Services municipaux : **RECTIFICATIF**



Vous l'avez attendue, la voilà : **Emeline JARDIN** qui avait disparu de la page 4 du Lay Nouvelles de juillet 2016 !

Rappelons qu'Emeline, au sein du service administratif, gère la comptabilité, les ressources humaines (carrière, formation, paie...) et le parc immobilier (convention d'occupation, loyers...).

Elle est le relais de l'adjoint au maire en charge des associations en terme d'occupation de salle, de subventions et demandes diverses. Interlocutrice dans la gestion des salles et du prêt de matériel. Elle est également assistante de prévention dans la gestion des risques et des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

Organisation des services municipaux

Dernière arrivée au poste d'accueil de la mairie, **Janique KAISER** est le premier visage qui vous accueille dans les locaux.

Elle vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches d'état civil, de recensement militaire, de concession de cimetière, d'aide sociale, de demande de rendez-vous. Elle vous oriente selon vos besoins.

Souhaitons-nous et souhaitons-lui de battre des records de longévité sur le poste.



■ Jessica MICHEL



Du nouveau pour tous les sportifs : Lay a son « City Stade »

A part les espaces extérieurs dédiés aux jeunes enfants près de l'école maternelle, ceux destinés à la pratique de la pétanque et au football, notre village était un peu pauvre en matière d'offre de sports en plein air. D'où l'idée de l'équipe municipale de construire un terrain multisports selon une formule assez moderne « un City Stade » (le premier de ce type ayant été inauguré le 24 décembre 1990 à Evian en Haute-Savoie).



Inauguration du City Stade.



On en compte désormais plusieurs milliers dans les villes et villages de France. Ce terme de « terrain multisports » désigne une aire de jeux d'extérieur clôturée (chez nous de 16,40 m de long par 9,80 m de large), comprenant généralement deux frontons dans lesquels des buts multisports sont intégrés : « deux paniers et deux cages », disent les jeunes joueurs.

Le City Stade de Lay est implanté dans l'enceinte du stade Maurice HUSCHARD.

Après 2 mois de travaux, celui-ci a été inauguré le 13 octobre 2016 par Patrick MÉDART, maire du village, en présence de Madame la Députée Chaynesse KHIROUNI, de Catherine BOURSIER conseillère départementale et de Denis MACHADO maire de Bouxières-aux-Dames, vice-président de la Communauté de communes du Bassin de Pompey chargé des infrastructures sportives.

Notre maire n'a pas manqué de remercier les instances présentes, sans le soutien et l'aide financière desquels cette belle réalisation n'aurait pas pu voir le jour.

En accès libre et pour tous les âges, cette structure est recouverte d'un gazon synthétique permettant de pratiquer en toutes saisons plusieurs sports sur un seul et même terrain : Badminton, basket, football, handball, tennis, volley et tous jeux de ballon.

La plateforme est constituée d'un dallage en béton poreux favorisant le drainage des eaux de ruissellement.

La structure métallique porteuse est constituée de profilés en acier galvanisé et thermo laqué, inaltérable au fil du temps. La sécurité conforme à la norme NF-EN 15 312 est bien sûr assurée pour tous les joueurs.

Cette norme concerne les équipements sportifs en accès libre qui garantit, entre autres :

- l'intégrité structurelle, par des tests sur l'impact des coups de pieds et des ballons sur la palissade,
- la non-incitation à la grimpe au-delà de 1,00 m de hauteur,
- la non-présence d'éléments saillants (soudures lisses, goujons filetés couverts...),
- la non-présence d'éléments pouvant coincer de manière générale (cou, doigts, mains...),
- la non-présence d'éléments pouvant créer des points d'écrasement et de cisaillement,
- l'information des utilisateurs (numéro de téléphone et nom de l'administrateur pour la maintenance...),
- les exigences spécifiques qui réglementent l'utilisation des panneaux de basket (résistance du panneau, du cercle et du filet),
- les exigences spécifiques qui réglementent l'utilisation des buts de foot / hand / hockey.



Moderne et accessible à tous, la nouvelle salle du conseil municipal

Le projet d'aménagement d'une « nouvelle salle du conseil » est issu d'une réflexion concernant l'accessibilité de cette salle à l'ensemble des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Depuis l'installation de la mairie de Lay-Saint-Christophe dans la belle demeure léguée au village par le Baron de Courcelles, la pièce d'apparat du premier étage, justement appréciée par ses décors en stuc, ses étonnants papiers peints relatant les voyages du capitaine Cook, a servi de cadre à des centaines de conseils municipaux, mariages et manifestations de prestige.

Malheureusement la configuration des lieux hérités du dix-huitième siècle n'y a pas permis la mise en application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dans les établissements recevant du public.

La précédente municipalité envisagea d'installer un ascenseur permettant d'accéder au premier étage, mais après mûres réflexions, le projet retenu fut de créer au rez-de-chaussée de la mairie une nouvelle salle du conseil municipal accessible aux personnes à mobilité réduite et pouvant être utilisée à d'autres fins, mariages, réunions et manifestations diverses (dans le local connu par tous les Layens en tant que « salle de judo », qui était devenu depuis un atelier municipal).

D'une surface de 79 m², la salle principale peut accueillir environ 30 personnes en configuration salle de réunion et 50 personnes en configuration réception. Des sanitaires, attenants à la salle, ont été créés. L'ensemble est bien entendu accessible aux PMR.

Le mobilier, spécifique à une configuration salle de réunion, sera mis en place en début d'année 2017.

■ Grégor PRIGENT



L'atelier municipal.



Aux nouvelles cimaises, l'expo de l'Art au village 2016.

Huit entreprises ont œuvré à cette réalisation :

- Désamiantage : **Entreprise Wig France**
- Gros-œuvre démolition : **Entreprise BCC**
- Plâtrerie : **Entreprise Dessa Construction**
- Menuiseries intérieures et extérieures : **Entreprise Fortune**
- Peinture : **Entreprise Lenoir**
- Carrelage Faïences : **Entreprise Francesconi**
- Plomberie sanitaire chauffage : **Entreprise Avenna**
- Electricité : **Entreprise FMT Divoux**



Salle du conseil.





Travaux : La traverse du village

Cette opération ambitieuse, menée par le Bassin de Pompey et la commune de Lay-Saint-Christophe sur le centre village, comprenant les rues Baron de Courcelles - des Dames - de la gare, une partie des rues d'Eulmont et de Nancy, avait pour objet la mise en valeur et la sécurisation de ces secteurs.



On peut dire que le pari est réussi avec la diversité des matériaux utilisés, les espaces proposés aux piétons, la diminution de la vitesse à travers la mise en place d'une zone 30 km/h, une chaussée réduite et la création de plateaux surélevés, l'installation d'un éclairage moderne fonctionnant avec des platines à leds et enfin la présence d'espaces verts et fleuris.

Les travaux ont été réalisés sur deux années, démarrage en mai 2015 pour s'achever en novembre 2016 avec une trêve hivernale de plus de 3 mois.



Quelques chiffres

Le Bassin de Pompey a financé l'ensemble des travaux de surface (voiries et trottoirs) sur une longueur de 1030 mètres ainsi que la modification de l'éclairage public sur vingt-six points lumineux et la mise en souterrain de leurs alimentations, le tout pour un montant de 1145700 € TTC.

La commune a financé l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avec la reprise de 68 habitations. En coordination avec le Bassin de Pompey nous avons équipé 5 candélabres pour recevoir des illuminations

de Noël, mais également la mise en place de mobilier urbain, des espaces verts, la réfection complète du réseau d'assainissement rue des dames et enfin l'aménagement d'un parking à proximité de l'église le tout pour un montant de 365 000 € TTC.

Pour mener à bien ce dossier nous avons été aidés techniquement et financièrement par :

- Orange pour le réseau téléphonique qui a pris en charge l'étude et le câblage ainsi qu'une participation sur le génie civil réalisé par la commune.
- Le SDE 54 qui apporte pour le compte d'Enedis (ex ERDF) une participation financière sur le câblage basse tension ainsi que sur l'éclairage public.

Nous tenions à remercier les commerçants, les professions libérales, les riverains, sans oublier les habitants et utilisateurs du centre village, pour leur grande patience et leur compréhension pendant cette longue durée de travaux.

Egalement des remerciements aux acteurs de ce magnifique projet que sont les entreprises : Eurovia, Hurstel, Sobeca, Seba, Weill Paysage, Orange, Capecom, Enedis, Bssi et enfin les techniciens du Bassin de Pompey.

Avec la fin des travaux, il est maintenant du devoir de chacun de respecter dans leurs destinations les espaces publics ainsi aménagés.

■ Christian DENIS



La guerre aux incivilités est déclarée...

Notre village n'est pas un « crottoir ». Disons enfin « STOP » aux déjections canines !

Tous les espaces ouverts de Lay-Saint-Christophe, trottoirs de rues et ruelles, pelouses et massifs, escaliers, entrées de maisons et de garages, sont constamment envahis de crottes de chien. Ne parlons même pas des aires de jeux pour enfants, eux aussi atteintes par ce fléau.

C'est insupportable et interdit : Il y va de la salubrité publique et toute infraction peut être passible d'une contravention de première classe. Les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve d'un minimum de savoir-vivre et de civisme en ramassant les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Un sac plastique dans la poche, hop, la poubelle la plus proche, et c'est fini !

Respectons l'environnement commun, disons enfin « STOP » :
Aux vols de fleurs et à leur destruction, dans les fontaines, jardinières ou autres endroits verdoyants du village, qu'ils appartiennent au domaine public ou à des propriétés privées.
Aux ordures ménagères jetées en dehors des containers !
Aux poubelles abandonnées sur le trottoir en dehors des jours de ramassage !
Au non-respect des places réservées aux personnes à mobilité réduite !
Au stationnement anarchique sur les trottoirs.

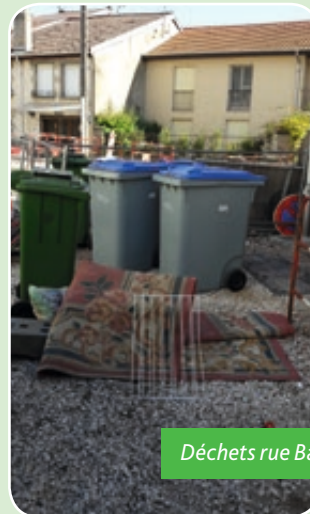
Et si nous disons aussi « STOP » à la vitesse aux entrées et au cœur du village pensons simplement à la sécurité de tous ...

Que chacun d'entre nous se sente responsable et fier de son village !

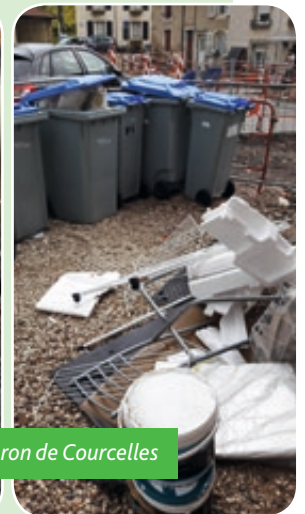
■ Anne-Marie MALHOMME



Toilettes pour chiens



Déchets rue Baron de Courcelles



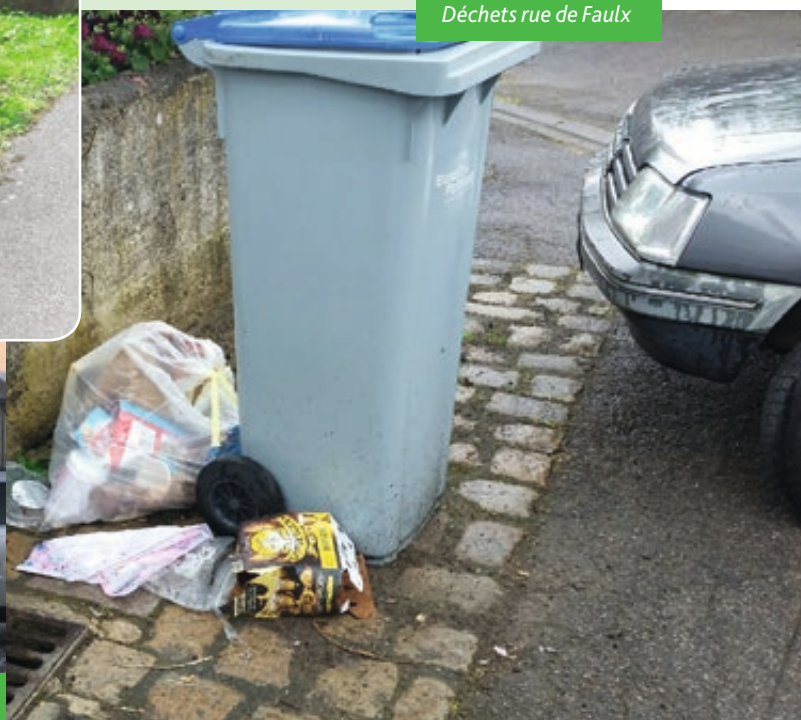
Déchets rue de Faulx



Dés herbants : Malveillance ou rincage d'un arrosoir



Incivilités routières





Rénovation des fontaines

Fontaine... je boirai de ton eau !

Les travaux du cœur du village terminés, nous pouvons maintenant songer à la restauration de notre patrimoine historique en mettant en place un programme de rénovation des fontaines.

L'usure du temps, les dégradations volontaires ou non, ont déformé ces éléments essentiels de notre patrimoine qui témoignent de l'identité de notre village.

Dès que le programme de rénovation sera mis en place, tous les habitants seront informés par la distribution de bulletins dans les boîtes aux lettres.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle que l'eau courante arrive dans les foyers. Auparavant les fontaines alimentaient, non seulement le bétail, mais aussi toutes les familles. C'était un lieu de rencontre. A la fontaine, on venait y puiser son eau mais aussi laver son linge !

A Lay-Saint-Christophe, l'eau coule en abondance et nous devons respecter ce bien précieux. Aussi, nous allons redonner une autre vie à ce patrimoine.

Dans un premier temps, les fontaines situées 2 rue Baron de Courcelles et 1 rue des Dames vont subir un ravalement, puis plus tard sera le tour de celles du chemin de Voivre, de l'armée Patton, de la rue de Faulx...

- **Fontaine des Dames** : elle date de 1857 ; elle a été détruite lors des travaux d'assainissement en 1965 avant d'être reconstruite à l'identique et remise en eau en 1977 sous l'impulsion de Jean Edouard et de son groupe de bénévoles.
- **Fontaine dite « place de Courcelles »** : elle a été créée en 1811, abandonnée en 1965 puis restaurée et remise en eau en 1973.
- **Fontaine rue Baron de Courcelles**, en face du bureau de poste : à la fois fontaine, abreuvoir, lavoir, puis remplacée en partie par un abribus dans les années 70, au grand dam des riverains, avant d'être rénovée. Actuellement, les auges et la colonne sont en très mauvais état, mais elle coule à flot...

■ Anne-Marie MALHOMME



Fontaines rue Baron de Courcelles.



Fontaine rue des Dames.





La cantine c'est tout bon, disent les enfants !



Le Bassin de Pompey a décidé de créer et de gérer une cuisine centrale pour répondre aux besoins de restauration sur la communauté de communes de toutes les cantines scolaires.

L'objectif est d'améliorer la qualité des repas en s'approvisionnant avec des produits issus de filières courtes, dont certaines réellement bio à hauteur de 26 % du budget consacré à l'alimentation.

Le choix du Bassin de Pompey est de pouvoir avoir une diversité d'aliments bio ou bio local de l'entrée au dessert en passant par la viande et les légumes.

La volonté est de sensibiliser les enfants aux qualités gustatives de nos produits locaux ou bio locaux, des goûts qui pourront être différents du quotidien !

L'importance du respect des produits sera aussi mise à l'honneur avec l'objectif de limiter les déchets, ce qui implique une connaissance la plus précise possible du nombre de repas à produire chaque jour.

Ainsi, la construction d'une cuisine centrale vient de s'achever et le démarrage opérationnel de cette installation s'effectue progressivement, avec des livraisons de repas pour la cantine de Frouard depuis décembre 2016, puis pour les cantines de 13 autres communes dès le 1^{er} janvier 2017. Ce sont 1700 repas qui sont désormais servis chaque jour !

La capacité de la cuisine pourra augmenter en fonction des demandes jusqu'à environ 2500 repas par jour.

Examinons de plus près les changements qui vont en découler pour les inscriptions des enfants :

- elles pourront se faire à l'année pour une inscription régulière,
- elles pourront s'effectuer par mail, par courrier, ou par internet sur un portail famille pour une inscription irrégulière,
- elles devront se faire au plus tard le jeudi 12h00 pour la semaine suivante.

Une absence non signalée sera facturée au tarif majoré de 6,00€, sauf justificatif écrit sous 48 heures.

Bonne dégustation pour tous !

■ Elisabeth BERTIN

Et pour les tarifs ?

Ceux-ci vont évoluer à partir de la rentrée de septembre 2017 pour aller vers une tarification harmonisée pour tout le Bassin de Pompey. Cinq ans seront nécessaires pour mettre en place une tarification selon 6 tranches de quotient familial.

Aujourd'hui, la tarification est unique à hauteur de 4,40€ pour Lay-Saint-Christophe.

Dès septembre 2017, le tarif de restauration évoluera de 3,90€ à 4,75€ selon le quotient familial. En 2021-2022, il sera compris entre 3,00€ et 4,95€. Pour tous les enfants extérieurs au Bassin de Pompey, le tarif sera de 4,95€ indépendamment du quotient familial.

A noter que ce coût intègre le prix du repas mais également le service de restauration.

Et la facturation ?

Elle sera faite à terme échu au début du mois suivant. Un envoi postal regroupera les factures de la cantine pour le Bassin de Pompey avec celle de la mairie de Lay-Saint-Christophe pour les activités périscolaires (NAP, périscolaire, mercredis récréatifs). Le paiement pourra s'effectuer par chèque, en numéraire ou par tickets CESU auprès du trésor Public de Maxéville, également en ligne, ou par prélèvement bancaire.

Et pour simplifier le fonctionnement ?

Un nouveau logiciel «portail famille» est mis en ligne pour donner, à chaque famille, la possibilité de s'inscrire, de modifier son inscription, d'effectuer un paiement en ligne et de consulter ses factures.

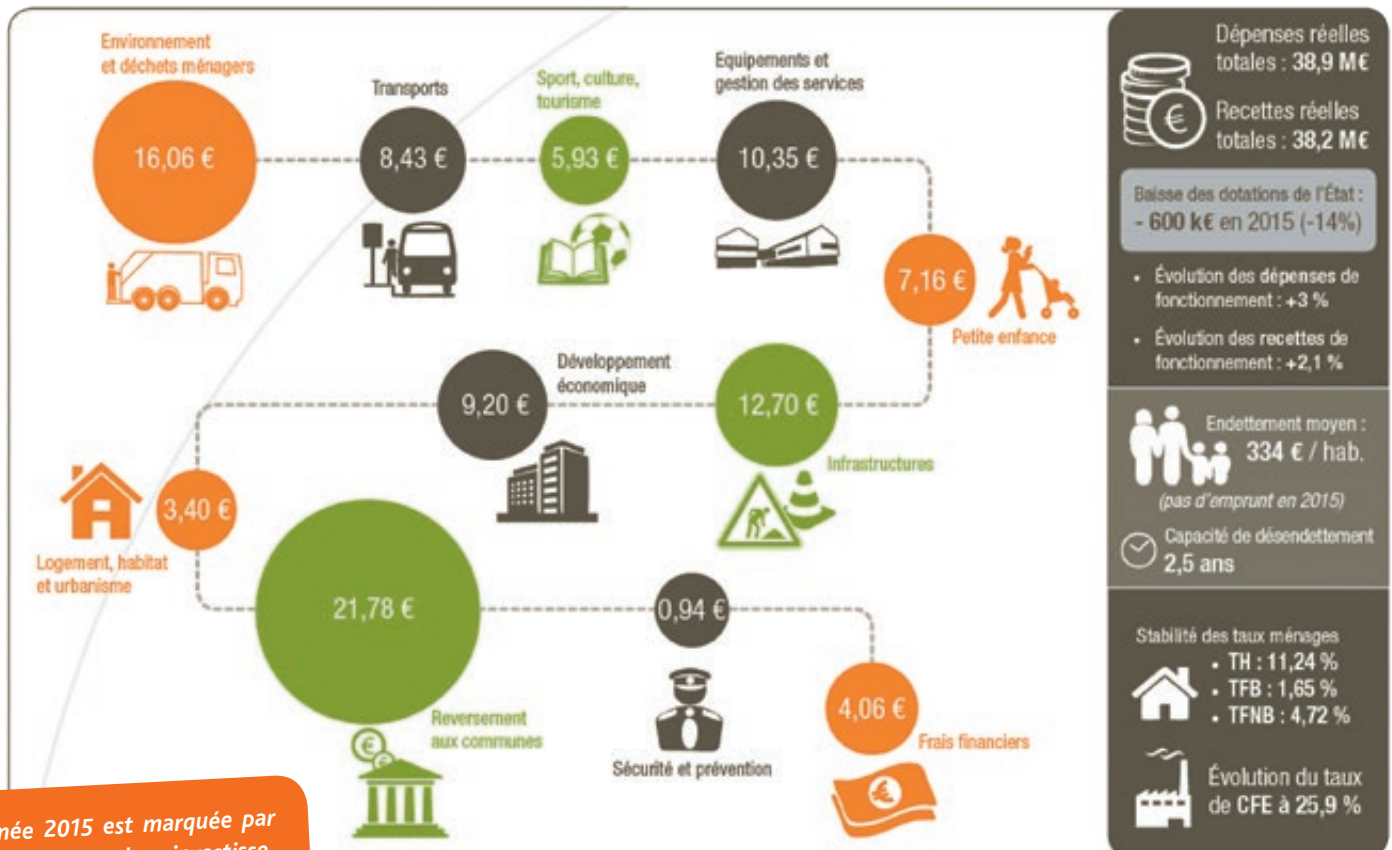




Le budget communautaire

Le budget consolidé du Bassin de Pompey s'équilibre en recettes et en dépenses à 54,3 M€.

100 € de dépenses financent :



L'année 2015 est marquée par un maintien des investissements malgré des baisses de dotations qui s'accroissent. La poursuite du programme d'investissement intercommunal est possible grâce, d'une part, à l'implication des services pour une mise en œuvre performante de leurs activités, et d'autre part par des bases fiscales solides.

Le budget 2016 met en œuvre le Pacte Financier et Fiscal voté lors du conseil communautaire du 28 janvier 2016.

En effet, en septembre 2015, plusieurs compétences ont été transférées des communes vers l'intercommunalité : entretien de la voirie et gestion de l'espace public, éclairage public et police municipale.

Afin de compenser les nouvelles charges de fonctionnement associées à ces transferts, il a été décidé de ne pas procéder à une baisse des attributions de compensation mais de réaliser un transfert de 4 points de taxe foncière des communes vers l'intercommunalité.

Ces opérations ont pour impact de gonfler le budget de l'intercommunalité, tant en recette qu'en dépense de fonctionnement. Elles sont neutres pour les contribuables.

- ▶ **Les dépenses de fonctionnement** entre le budget 2015 et 2016 croissent de 3 %, ce qui est dû à l'impact des transferts des nouvelles compétences vues ci-dessus, mais aussi au développement de l'accueil de la petite enfance avec l'ouverture d'une crèche à Bouxières-aux-Dames. Ces dépenses restent maîtrisées.
- ▶ **Les recettes de fonctionnement** augmentent de 10 %. Outre la hausse des recettes fiscales liées à la mise en œuvre du Pacte Financier et Fiscal, les performances des services, notamment l'occupation optimisée des structures d'accueil de la petite enfance, permettent de maintenir les recettes. Ceci compense la perte de 560 k€ sur les dotations de l'État, afin de contribuer au redressement des finances publiques.



Plus proches de vous ! Ambassadeurs de l'environnement au service du tri et de la prévention des déchets

Afin d'accompagner la mise en œuvre du tri et de la prévention des déchets auprès des habitants du Bassin de Pompey, la Communauté de Communes a fait le choix de renforcer son équipe de sensibilisation.

Ce sont 4 nouveaux ambassadeurs recrutés pour une durée de 8 mois en service civique qui rejoignent le service environnement et portent à 7 le nombre d'agents présents en proximité auprès des foyers.

L'équipe de sensibilisation aura pour mission principale d'accompagner dans les changements de comportements durables les habitants des quartiers collectifs.

Cette action s'inscrit pour partie dans le cadre de la politique de la ville portée par la Communauté de Communes avec les communes.



Tous Cit'ergie ! sur le Bassin de Pompey

La dynamique énergétique et climatique du Bassin de Pompey.

Le Bassin de Pompey s'engage depuis plus de 20 ans dans des actions de protection de l'environnement et vient d'être à ce titre la première collectivité du Grand Est labellisée Cit'ergie. Cit'ergie est une reconnaissance européenne de l'effort fait par l'ensemble des acteurs du territoire pour limiter l'émission de gaz à effet de serre et les changements climatiques.

Des actions d'amélioration concrètes en découlent : Tri et réduction des déchets, gestion énergétique, dématérialisation, optimisation et promotion des transports en commun, mise en place d'une filière bois, TEOMI, aide à la rénovation énergétique du bâti, gestion économe des espaces et des ressources...


 Habitat


 Déchets


 Déplacements


 Filières courtes


 Énergie


 European Energy Award



www.bassinpompey.fr



40^{ème} anniversaire du jumelage Lay-Saint-Christophe / Steinach

► Rencontre du 24 avril 2016 à Lay- Saint-Christophe

C'est à 10h30 qu'arrivèrent devant la salle des fêtes un peu plus d'une trentaine de représentants de Steinach dont le maire M. Edelmann et les membres du comité de jumelage .

Ils furent accueillis par M. Médart, quelques représentants du conseil municipal, le comité de jumelage et de nombreux Layens, en tout plus de 40 personnes. A noter la présence de M. Guérineau, maire de Lay en 1976 et alors signataire de la charte du jumelage aux côtés de M. Belli, maire de Steinach à cette époque.

Nos amis allemands sont venus avec un cadeau original : deux impressionnants transats en bois qui vont trouver dès le printemps prochain une place dans un espace vert du village.



Après des animations et les discours des deux maires et de Bärbel Vögele et Daniela Frank-Lepetit (présidentes des deux comités), un apéritif d'accueil est offert par la municipalité. C'est ensuite plus de 70 personnes qui se sont attablées autour d'un repas préparé par M. et Mme Piroit.





Les 40 bougies ont été soufflées au dessert par les maires des deux communes et par les présidentes des deux comités.

L'après-midi a été animé par un rallye-découverte dans le village en petits groupes franco-allemands.

La promenade a été ponctuée, selon les étapes, de lessive dans le lavoir, de concours de déguisement et autres animations, le tout dans la bonne humeur.

A noter que 14 jeunes enfants et ados des deux villages ont participé à ces jeux avec beaucoup d'entrain et bonne humeur !

Après un goûter «à la française» (viennoiseries très appréciées de nos amis allemands), vers 17h30, tout le monde s'est quitté avec le souvenir d'une belle journée et la promesse de se revoir en octobre à Steinach.



► Rencontre du 16 octobre 2016 à Steinach

Ce matin-là, à 7h30, c'est une très importante délégation qui prit la route de Steinach pour la «rencontre-retour» de cet anniversaire du jumelage.

Deux bus et quelques voitures ont emmené pas moins de 130 participants dont 60 membres de la chorale Alaygro, le maire et 5 conseillers municipaux, et le comité de jumelage bien sûr.

Tous sont arrivés vers 10h30 sur la place de la mairie à Steinach. Ils y étaient attendus par des habitants de Steinach, le maire M. Edlmann et les représentants du comité de jumelage de Steinach.

Dès l'arrivée, la chorale a donné le ton en faisant la surprise d'interpréter un chant à la sortie du bus !

Dans la salle des fêtes nous attendait l'orchestre-fanfare de Steinach qui a ponctué de morceaux de musique les discours et les remises de cadeaux. Notons que cette rencontre était la 99^{ème} depuis 1976 !





M. Médart a offert au nom de la municipalité une superbe girouette-coq en métal forgé présentée sur un socle en bois sculpté par Christophe Létang. Le comité avait fait imprimer deux livres-albums photos résumant la journée de rencontre du 24 avril à Lay. Ils ont été offerts à M. Edelmann et au comité de jumelage de Steinach.

Tout le monde s'est attablé autour d'un repas traditionnel de la région de Steinach très apprécié (viande fumée et salade de pommes de terre) Avant le dessert, la chorale est montée sur la scène et a offert un concert très applaudi.

Différentes animations ont été proposées l'après-midi : promenade guidée de Steinach en plusieurs groupes, visite du musée, atelier de confection de « Forêt Noire », gâteau emblématique de cette région, et jeux pour enfants et ados (environ une vingtaine) sous la houlette d'animatrices. Bien sûr, tout ce monde s'est retrouvé autour d'un goûter-dégustation de gâteaux en tous genres et notamment les « forêts noires » des apprentis-pâtisseries !

A 17h30, il a fallu reprendre la direction de Lay, avec là encore la tête remplie de bons souvenirs grâce à l'accueil chaleureux de nos amis allemands.

Une journée très réussie, à l'image de cette belle amitié entre nos deux communes qui, soyons-en certains, perdurera encore dans les années à venir et réunira à nouveau les habitants des deux villages.

■ *Christiane GOUSSOT*





L'art et la fête au village

La cinquième biennale « l'Art au Village » a eu lieu les 11, 12 et 13 novembre 2016 dans les locaux de l'association Lo Scuron-Dom Calmet et dans ceux de la mairie, y compris dans la future salle du conseil, autour du thème « la fête c'est la vie ».

Une trentaine d'artistes locaux ont présenté leurs œuvres : peinture à l'huile ou acrylique, aquarelle, tableaux de sable, dessin, poterie, sculpture, émaux, icônes, scrapbooking, etc. autant de techniques pour exprimer leurs talents.

Comme lors des biennales précédentes, les enfants des écoles Charlemagne et Antony Hanry ont été mis à contribution et ont produit des petits chefs d'œuvres festifs, les bénévoles du musée ont grandement contribué à la mise en place de l'exposition, de généreux exposants ont alimenté la tombola et un diaporama d'une demi-heure sur presque un siècle de fêtes privées et publiques dans notre village a été présenté à la bibliothèque.

Ce diaporama sera bientôt en ligne sur le site de l'association : www.scuron-calmet.fr/evenements

Enfin, pour la première fois, le public (presque quatre cents personnes) a été invité à désigner son artiste préféré.

C'est Denis Ory, d'Aray et Han, qui a obtenu ce prix du public et il sera l'invité d'honneur de la sixième biennale à l'automne 2018.

Denis Ory, le peintre préféré du public.



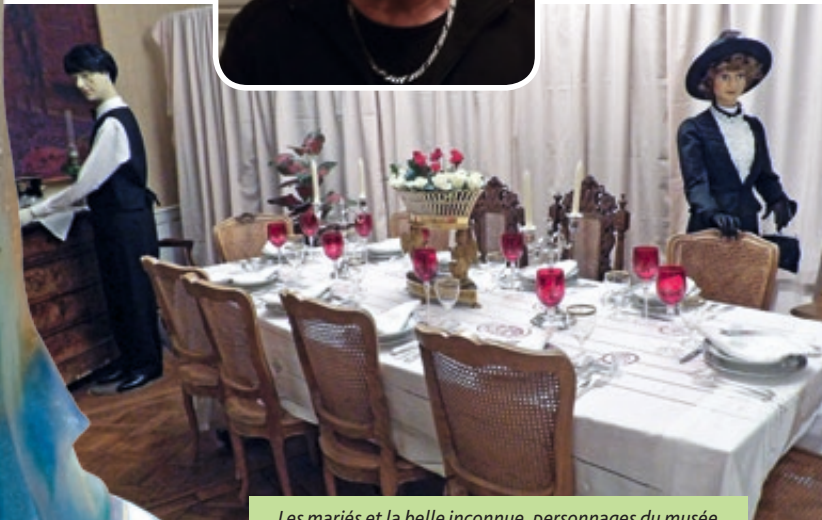
Première utilisation de la nouvelle salle du conseil.



Venise féérique vue par Denis Ory.



Pâte de verre de Marie-France Vestier.



Les mariés et la belle inconnue, personnages du musée Jean Edouard invités au banquet de mariage (décor de F. Lévy-Rueff, A. Bourbier et E. Béron).



Feu d'artifice de l'école maternelle.



Les surprenantes aquarelles de Simone Desjeunes.



Nue sur le sable de Brigitte Rubio.

Andrée Bourbier a retrouvé le bateau qui amena Saint Nicolas à Bari.



Le couple Bellaire « pousse la goulante »



L'autoportrait de Clémence Turchi.



Dans l'atelier d'aquarelle de l'association, l'imagination ne manque pas.

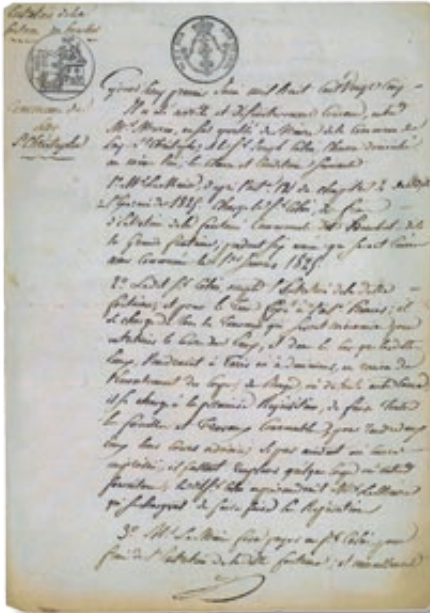


Leçon de perspective par Jean-Marie Leonard.



« Petites histoires, au temps où les fontaines étaient des éléments essentiels à la vie de tous les jours ; elles alimentaient en eau toutes les maisons aux alentours, abreuvaient le bétail et étaient entretenues par les habitants, sous la responsabilité de la commune. »

Entretien de la fontaine du Houchot Commune de Lay-Saint-Christophe



1825

Aujourd'hui premier juin mil huit cent vingt cinq, il a été arrêté et définitivement convenu, entre M. MARIN en sa qualité de maire de la commune de Lay-st-Christophe et le Sieur Joseph COLIN, charon, domicilié au même lieu, les clauses et conditions suivantes :

1° M. le Maire, d'après l'article 17 du chapitre 2 du budget de 1825, charge le Sieur COLIN de l'entretien de la fontaine communale du Houchot, dite la grande fontaine, pendant cinq années qui seront censées avoir commencé le 1° janvier 1825.

2° Ledit sieur COLIN accepte l'entretien de la dite fontaine et pour le taux fixé à l'article premier, il se charge de tous les travaux qui seront nécessaires pour entretenir le cours des eaux et dans le cas que lesdites eaux viendraient à tarir ou à diminuer en raison de l'encombrement des corps, du bouge ou de toute autre cause, il se charge à la première réquisition, de faire toutes les fouilles et travaux convenables pour rendre aux eaux leur cours ordinaire.

Si par accident ou cause imprévue, il devait remplacer quelques corps ou autres fournitures, ledit Sieur COLIN en préviendrait M. le Maire qui se chargerait de faire faire la réparation.

3° M. le Maire fera payer au Sieur COLIN, pour frais de l'entretien de ladite fontaine et annuellement, la somme de vingt francs pour l'acquit de laquelle il lui délivrera un mandat de pareille forme à toucher chez M. le percepteur et à prendre sur les revenus communaux.

4° Le présent traité sera soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet.

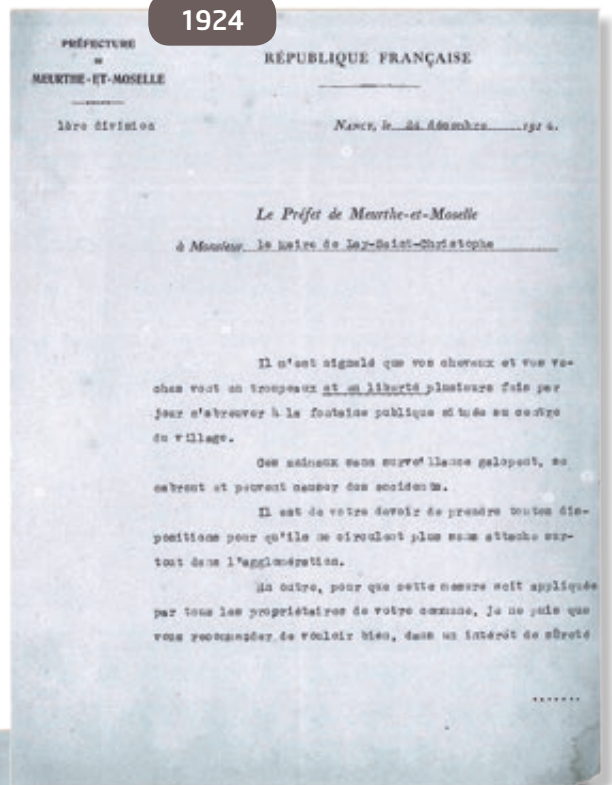
Fait à Lay-st-Christophe le dit jour premier juin mil huit cent vingt cinq et ledit COLIN signé avec nous après lecture faite.

J. COLIN

M. MARIN

Vu approuvé et rendu exécutoire le présent traité montant à la somme de vingt francs à charge de faire enregistrer dans le délai voulu.

Nancy le 12 juillet 1825
Le Préfet du département de la Meurthe



1924

publique, la prescrire par un arrêté pris en vertu du pouvoir de police que vous confère l'article 97 de la loi du 5 avril 1884.

Le Préfet.



Le nouveau bureau avec la présidente du comité départemental.

Club de pétanque LA LAYENNE

Notre club de pétanque est une association affiliée au Comité départemental de Meurthe-et-Moselle, dont le siège est à la Maison des Sports à Tomblaine, à la ligue de Lorraine et à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Création du club et évolution

Le club a été fondé par le président Michel COLIN en 1986. À cette époque, l'aire de jeu et le local se situaient au stade Maurice-Huschar où se déroulaient les concours organisés par La Layenne. Jean-Louis BEAUVAIS succède ensuite à Michel COLIN jusqu'à décembre 2000.



Les membres de la Layenne lors de sa création en 1986 par Michel COLIN

A partir de 2001 et pendant seize ans jusqu'à l'assemblée générale du 21 janvier 2017, c'est Pierre Rouyer qui présida aux destinées du club en s'appuyant sur le comité directeur.

La maison «Galopeau» a été mise à notre disposition par la commune jusqu'au 11 janvier 2017 où un arrêté municipal en interdit l'accès à cause des risques d'effondrement du bâtiment miné par les inondations de 2012. La mairie est à la recherche d'une solution pérenne de relogement de notre association qui est actuellement hébergée par nos amis du club du 3^e âge.

Depuis le 21 janvier, le bureau est constitué de la manière suivante :

- Président d'honneur : Pierre ROUYER, 6 allée Paul-Spillmann, 54690 Lay-Saint-Christophe. Tél. 06 70 43 07 81.
- Président : Michel VISCONTI, 8 rue Paul-Thomas, 54690 Lay-Saint-Christophe. Tél. 06 13 32 93 81.
- Secrétaire : Francis ZINTE, 1 rue Paul-Thomas, 54690 Lay-Saint-Christophe. Tél. 03 83 22 81 13 / 06 70 78 58 06.
- Trésorière : Gilberte HOTTIER, 03 83 22 84 68 / 06 62 64 12 69.
- Et un comité de 10 licenciés.

Ont contribué à l'épanouissement de la Layenne, les municipalités successives et nos regrettés disparus : Jean ROUAIX, Claude REMOVILLE, André GEORGE, Hubert et Liliane ULRICH, Claude GENTEL, Edgard DEBOUT, Claude ROMAIN, André HOTTIER.

La Layenne compte 16 licenciés et 34 sympathisants. Il fut un temps où le club comptait jusqu'à 34 licenciés.

Depuis sa création, le club a remporté de nombreux concours et challenges.

Dans le classement des clubs du département la Layenne se classait même dans les cinq premiers. Mais les temps ont changé et nous sommes moins performants maintenant.

Notre assemblée générale ordinaire se tiendra le samedi 21 janvier 2017 à 10 h 30 à la salle multi-activités, une nouvelle élection du comité directeur aura lieu.

Pour rajeunir la moyenne d'âge de notre club (76 ans), nous invitons toutes les personnes (à partir de 55 ans, âge minimal pour participer aux concours des aînés) à venir nous rejoindre.

Une bonne ambiance conviviale y règne, pour preuve certains membres venus des localités voisines s'intègrent harmonieusement à notre club n'hésitant pas à donner de sérieux coups de main lors des manifestations.



Souvenirs, souvenirs. Quelques uns d'entre eux, hélas nous ont quittés.

Événements marquants

2001 : La municipalité attribue au club la maison Galopeau située 5, rue Jules-Ferry.

2006 : AUTO IMPORT offre un blouson d'été à tous les licenciés du club. La seule obligation : porter la tenue lors des concours.

2009 : Alors qu'aucun concours n'avait pu se dérouler au stade Maurice-Huschar en 2008 et 2009 en raison de la construction de la voie verte, les terrains de pétanque situés autour de la maison Galopeau sont agrandis et aménagés, avec la création de 38 aires de jeu pouvant accueillir jusqu'à soixante-seize triplettes lors des concours.



5 septembre 2002 c'est la tripléte Liliane ULRICH, Roger LAMY et Claude GENTEL qui a remporté le trophée du challenge Robert-Bessard.



2006 : la tripléte LAMY - GENTEL - VILLELONGE a brillamment représenté le club et inauguré la nouvelle tenue d'été offerte par Auto-Import, en remportant le challenge du Président à Vandœuvre.

Le vendredi 24 juillet 2009, Madame le Maire, accompagnée de plusieurs membres du conseil municipal, a procédé à l'inauguration de ce lieu idéal en présence du président du CD 54 et de président(e)s de clubs du bassin de Pompey, de certaines associations de Lay-Saint-Christophe ainsi que la plupart des membres de la Layenne.

2010 à 2016 : Reprise des concours réguliers organisés par la Layenne.

Concours

Etant affiliés au comité départemental de Meurthe-et-Moselle, nos licenciés participent tous les mardis et jeudis, de novembre à mi-mars aux concours hivernaux (sous abri) dans les communes de Lunéville, Essey, Pont-à-Mousson, Neuves-Maisons et l'ANP.

De fin mars à octobre, concours en plein air, en doublettes ou triplétes, dans les communes de Lay-Saint-Christophe, Bouxières-aux-Dames, Villers, Champigneulle, Frouard, Dieulouard, Liverdun, Champey, Dombasle, Pagny, Baccarat, Vandœuvre, Bézaumont, Jarville, etc. Saison printemps-été deux concours sont attribués à chaque club par tirage au sort.

En 2017, le club organisera les concours des mardi 28 mars et mardi 11 juillet.



La tripléte gagnante lors du concours le 11 mai 2006 : Claude GENTEL, Michel VILLELONGE et Roger LAMY.

Activités

Jusqu'en 2012, en octobre, le club organisait un repas dansant. A partir de 2013, faute de participants, ce repas dansant est organisé en collaboration avec le club du 3^{ème} âge et l'association des anciens combattants.

Courant mai, une sortie découverte d'une journée est programmée en collaboration avec les deux autres associations. Nous avons ainsi pu visiter Colmar, découvrir la Marne au fil de l'eau avec une visite des caves de champagne, nous rendre au Royal Palace à Kirrwiller, ou encore faire une escapade à bord de la Bergamote sur le canal de la Marne au Rhin, etc.

Francis ZINTE



Escapade d'une journée à Colmar en mai 2010.





Comité des Fêtes



Beujolais nouveau



14 juillet, les artificiers



Beujolais nouveau,
les coulisses



14 juillet, les animations



La brocante annuelle



14 juillet, les animations

Escapade strasbourgeoise des aînés en août



Club du 3^e Âge



Vacances au Baléares en septembre



Concert Voces del Sur du six novembre

Lo Scuron - Dom Calmet



L'activité cartonnage



L'heure du Conte de Noël



L'équipe de l'Art Au Village 2016



Panorama des Associations

Anciens combattants



Remise de médaille



Un 11 novembre qui rassemble les Layens de tous âges

Itinéraire Bis

Festival de rue à Epinal



Festival Celtin Lor



Spectacle pour enfants



Les débutants 1

ASLB

Les débutants 2



Lay Multisports

Activité judo



Activité zumba



ALRIC

Spectacle du 11 janvier 2017



Le nouveau bureau de l'association





ARPA

Arrivée de Saint Nicolas



Repas du quatre décembre

Association Familiale



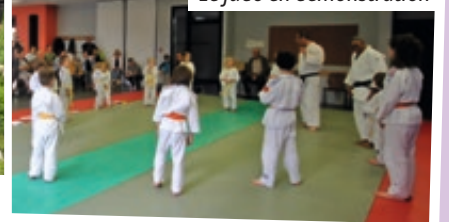
La fête de Saint Nicolas



Le Club rando



Le judo en démonstration



Tennis de table



1^{er} tournoi parents enfants du 10 décembre 2016, réunissant 12 binômes qui se sont affrontés en doubles et en simples.

Alaygro

Concert avec l'harmonie de Mirecourt



Salons Chantants



